

RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'EXAMEN DU PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU CRSNG

CONTEXTE

L'évaluation du Programme de bourses d'études supérieures (ES) du CRSNG a été entreprise dans le cadre d'un mandat plus général, visant à évaluer le Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC) et les programmes connexes aux trois organismes subventionnaires qui participent à ce programme : le CRSNG, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada.

Réponse de la direction

Dans l'ensemble, le CRSNG estime que cette évaluation a été efficace et utile. Les recommandations portent sur des aspects de la conception du Programme de bourses ES qui devraient être réexaminés ainsi que sur certains aspects qui devraient être étudiés plus en profondeur. On estime que l'analyse et les consultations qui découleront de cette étude plus approfondie auront des effets positifs sur la mise au point et la pertinence continue de cet important programme d'investissement dans les études supérieures et sur son incidence sur la recherche et le système d'innovation au Canada.

On trouvera à la fin de la présente réponse de la direction un plan d'action qui résume les recommandations de l'évaluation, les mesures découlant de la réponse de la direction ainsi que les calendriers généraux et les considérations liées à la mise en œuvre des mesures proposées.

Recommandation 1 : *Le CRSNG devrait conserver ses programmes de bourses fondés sur le mérite et concurrentiels à l'échelle nationale.*

Réponse :

D'accord. Le Programme de bourses ES du CRSNG est un instrument clé dans un continuum de programmes qui visent à appuyer financièrement les étudiants les plus prometteurs et à les inciter à poursuivre leurs études aux cycles supérieurs afin d'accroître le bassin des professionnels de la recherche au Canada. Offrir un financement à des étudiants par l'entremise de programmes de bourses fondés sur le mérite est l'une des nombreuses mesures visant à appuyer directement la formation de personnel hautement qualifié (PHQ). Grâce à la création, en 2004, du Programme de BESC offert par les trois organismes, et du Programme de BESC Vanier, en 2008, le Programme de bourses ES du CRSNG fait maintenant partie d'une série de programmes de bourses qui appuient la formation en recherche aux cycles supérieurs. Les bourses accordées dans le cadre de ces programmes confèrent du prestige à leurs titulaires étant donné qu'elles sont accordées à l'issue d'un processus de sélection rigoureux à l'échelle nationale qui est axé sur une évaluation par les pairs. Les trois types de bourses appuient des étudiants directement et leur laissent la liberté de poursuivre des études supérieures à l'université admissible de leur choix. Le degré de flexibilité en ce qui a trait à ce choix est inversement proportionnel à la valeur de la bourse. Dans le cas de citoyens canadiens ou de résidents permanents titulaires d'une bourse de doctorat, les prestigieuses BESC Vanier (50 000 \$ par année) sont valides dans les universités canadiennes qui ont mis en nomination les étudiants concernés, les BESC D (35 000 \$ par année)

sont valides dans toutes les universités canadiennes admissibles, et les bourses ES du CRSNG sont valides dans toutes les universités admissibles au Canada et à l'étranger. Cette flexibilité accrue est appréciée par les boursiers qui ont obtenu un grade au Canada et qui souhaitent acquérir de l'expérience à l'étranger.

Recommandation 2 : *Le CRSNG devrait se pencher de nouveau sur le modèle logique général de ses programmes de bourses, décrire les résultats propres aux programmes et modéliser les formes indirectes d'appui aux étudiants.*

Réponse :

D'accord. Le CRSNG passera en revue le modèle logique général de ses programmes de bourses afin de mieux déterminer les résultats propres à chaque programme et préciser davantage l'incidence des formes indirectes d'appui à la formation des étudiants par l'entremise de nouvelles initiatives telles que le Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche (FONCER), du Programme de subventions à la découverte et des programmes de partenariats de recherche du CRSNG tels que le Programme de subventions de recherche et développement coopérative (RDC) et le Programme de professeurs-chercheurs industriels (PCI).

Recommandation 3 : *Le CRSNG devrait envisager la possibilité d'établir la durée d'une bourse de maîtrise à deux ans et celle d'une bourse de doctorat à quatre ans.*

Réponse :

En désaccord. Dans le cas où l'on n'investirait pas de fonds supplémentaires dans le Programme de bourses ES, la prolongation de la durée des bourses réduirait le nombre de bourses accordées au fil des ans. Les décisions concernant la durée des bourses devraient être prises en fonction de l'objectif du programme. Le programme n'a pas pour but d'appuyer les étudiants jusqu'à la fin de leurs études, mais plutôt de les inciter à poursuivre des études supérieures et de les aider à réduire le fardeau financier lié à ces études. On s'attend à ce que les étudiants diplômés aient recours à d'autres sources de financement, par exemple au niveau universitaire ou provincial.

Après avoir effectué un examen stratégique en 2008, le CRSNG a réduit la durée des bourses au niveau de la maîtrise à un an seulement, sans possibilité de prolongation, comme dans le cas des BESC. Le CRSNG consacre une grande partie de son budget à financer directement les étudiants, au moyen de bourses, ou indirectement par l'entremise de pratiquement tous ses autres programmes. En fait, chaque année, environ 500 millions de dollars, soit près de 50 p. 100 du budget total du CRSNG, sont affectés à l'appui des étudiants. Les étudiants des cycles supérieurs peuvent profiter des bourses du CRSNG pour une durée d'au plus quatre ans afin de poursuivre leurs études. Cet aspect n'a pas été modifié. Le CRSNG maintient à quatre ans la durée totale de l'appui aux étudiants aux cycles supérieurs, mais il sera d'un an au niveau de la maîtrise et de trois ans au niveau du doctorat. Le modèle de deux années facultatives au niveau de la maîtrise et du doctorat n'est plus offert.

Comme il est indiqué ci-dessus, le Programme de BESC offre un appui financier d'une durée d'au plus un an aux étudiants à la maîtrise. Par conséquent, la modification apportée au Programme de bourses ES M du CRSNG permet de l'harmoniser avec le Programme de BESC. En outre, comparativement à de nombreux autres pays de l'Organisation de coopération et de

développement économiques (OCDE), le Canada compte relativement peu de titulaires de doctorat dans les disciplines des sciences naturelles et du génie. Le CRSNG considère donc que l'appui de trois ans accordé au niveau du doctorat est mieux adapté au contexte canadien.

L'un des objectifs du Programme de bourses ES du CRSNG est d'encourager l'achèvement en temps utile des études supérieures. Une prolongation de la durée du financement non remboursable pourrait être vue comme une façon d'inciter les étudiants à prendre plus de temps pour terminer leurs études. Au bout du compte, la durée des bourses doit être établie en fonction des objectifs du Programme de bourses ES. Par conséquent, le CRSNG ne prévoit pas prendre actuellement de mesure à cet égard.

Recommandation 4 : *Le CRSNG doit songer à faire des recherches supplémentaires sur les mérites relatifs et les incidences de l'appui direct et de l'appui indirect aux étudiants.*

Réponse :

D'accord. Le CRSNG offre un appui direct aux étudiants par l'entremise de ses programmes de bourses et un appui indirect par l'entremise de ses programmes de subventions de recherche qui visent à appuyer les étudiants aux cycles supérieurs qui mènent des travaux de recherche; ces subventions se traduisent par des allocations et des postes d'assistant de recherche pour les étudiants. Étant donné que le CRSNG n'a pas de contact direct avec les étudiants rémunérés à même des subventions, il a été plus difficile d'assurer le suivi auprès de ce groupe d'étudiants. Bien que le CRSNG assure un suivi régulier auprès des étudiants qu'il appuie directement, il a recueilli moins de données sur les résultats auprès des étudiants qui bénéficient d'un appui indirect. Afin de remédier à cette situation, le CRSNG entend entreprendre au cours de l'année à venir une étude sur les étudiants qui reçoivent un appui financier indirect provenant des subventions de recherche. Cette étude sera conçue de manière à permettre de fournir des éléments probants qui pourront être comparés aux constatations découlant des évaluations du Programme de bourses ES et du Programme de BESC.

Plan d'action				
Recommandation	Réponse	Mesure	Responsabilité	Échéance
1. Le CRSNG devrait conserver ses programmes de bourses fondés sur le mérite et concurrentiels à l'échelle nationale.	D'accord	s. o.		
2. Le CRSNG devrait se pencher de nouveau sur le modèle logique général de ses programmes de bourses, décrire les résultats propres aux programmes et modéliser les formes indirectes d'appui aux étudiants.	D'accord	Le CRSNG passera en revue le modèle logique général de ses programmes de bourses afin de mieux déterminer les résultats propres à chaque programme et de préciser davantage l'incidence des formes d'appui indirect à la formation des étudiants.	Division des programmes de bourses du CRSNG	2010-2011

Plan d'action				
Recommandation	Réponse	Mesure	Responsabilité	Échéance
3. Le CRSNG devrait envisager la possibilité d'établir la durée d'une bourse de maîtrise à deux ans et celle d'une bourse de doctorat à quatre ans.	En Désaccord	Le CRSNG ne prendra pas de mesure à cet égard. Il vient de confirmer que la durée d'appui dans le cas de la bourse de maîtrise sera d'un an, et de trois ans dans le cas de la bourse de doctorat, pour les raisons énoncées ci-dessus.	Division des programmes de bourses du CRSNG	s. o.
4. Le CRSNG doit songer à faire des recherches supplémentaires sur les mérites relatifs et les incidences de l'appui direct et de l'appui indirect aux étudiants.	D'accord	Le CRSNG effectuera une étude sur les étudiants qui reçoivent un appui financier indirect provenant des subventions de recherche. Cette étude sera conçue de manière à permettre de fournir des éléments probants qui pourront être comparés aux constatations découlant des évaluations du Programme de bourses ES et du Programme de BESC afin d'en savoir plus sur les avantages procurés par l'appui direct et l'appui indirect.	Unité d'évaluation du CRSNG	juin 2010- mai 2011